

Formation – Anglais du Secteur Juridique

Objectifs :

Améliorer vos compétences en expression et compréhension orales et écrites de l'anglais juridique.

Acquérir ou perfectionner le vocabulaire et les termes juridiques de l'anglais juridique, dans votre secteur d'activité.

Pouvoir rédiger des documents juridiques (contrats, rapports, etc.) dans différents types de situations (conseil, litige, négociation, etc.).

Travailler sur des sujets liés à votre contexte professionnel.

Progresser dans la maîtrise de l'anglais et de l'anglais juridique.

Apprendre les techniques de communication dans un environnement juridique (conférences, réunions de travail, réunions téléphoniques, rédaction et lecture de courriers, etc.)

Pré Requis :

Aucune connaissance spécifique nécessaire

Certifications possibles :

TOEIC, TOEFL, Linguaskill, BRIGHT

Durée de Formation :

Nous proposons des Forfaits de 5H, 10H, 15H, 20H, 25H, 30H, 40H ou 50H de cours particuliers sur mesure et individualisés.

Modalités :

Toutes nos sessions de formation se présentent sous forme de cours particuliers à distance ou dans notre centre, 123 Avenue Mozart 75016 Paris. Un même formateur vous suit tout au long de la formation.

L'apprenant dresse son calendrier de formation avec son formateur de manière complètement individualisées

Chaque session de formation est facturés 60 euros TTC / heure.

Toutes nos formations sont éligibles au CPF.

Notre centre peut accueillir les personnes à mobilité réduite.

Déroulé Pédagogique :

Le contenu du programme d'anglais juridique s'organise en 3 axes majeurs, et seront adaptés en fonction de vos objectifs et de vos besoins

Module 1

Acquisition du vocabulaire juridique indispensable.

Communication écrite, rédaction de courriers, de courriels.

Travail sur la compréhension de documents juridiques, études de cas.

Module 2

Rédaction de documents juridiques, des rapports, des contrats (selon les spécificités des besoins du stagiaire).

Exercices sur des sujets liés au contexte professionnel.

Module 3

Exercices à l'oral : prise de parole en anglais dans un environnement juridique. Pratique de la négociation dans différents types de situations (conseil, litige, etc.).

Simulations d'entretiens avec des clients (conférences, réunions de travail, réunions téléphoniques, etc.)

Mise en situation de réunion et de présentation.

Travaux pratiques & Contrôle des acquis

TESTS BLANCS DE LA CERTIFICATION CHOISIE